

ce qui permettra au Gouvernement du Canada de s'acquitter intégralement dans l'océan Pacifique de l'obligation qui lui incombe en ce qui concerne tant l'océan Pacifique que l'océan Atlantique. Cette dernière obligation découle de l'Accord international concernant les navires-stations météorologiques de l'Atlantique du nord, signé à Londres le 25 avril 1946⁽¹⁾ et modifié par l'Accord sur les stations météorologiques flottantes de l'Atlantique du nord, signé à Londres le 12 mai 1949.⁽²⁾

Il est entendu que le présent Accord sera conforme à l'annexe II de l'Accord international concernant les navires-stations météorologiques de l'Atlantique du nord, signé à Londres le 25 septembre 1946, et à l'article X de l'Accord sur les stations météorologiques flottantes de l'Atlantique du nord, signé à Londres le 12 mai 1949.

Il est entendu, en outre, que, si le projet énoncé ci-dessus rencontre l'agrément de nos deux Gouvernements, ils notifieront le présent Accord à l'OACI.

Si votre Gouvernement approuve les propositions ci-dessus, j'ai l'honneur de proposer que la présente note et votre réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord en cette matière.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

H. H. WRONG

L'Honorable Dean Acheson
Secrétaire d'État des États-Unis
Washington (D.C.)

II

*Le Département d'État des États-Unis d'Amérique à l'Ambassadeur du
Canada aux États-Unis d'Amérique*

DÉPARTEMENT D'ÉTAT
WASHINGTON

Le 22 juin 1950

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note n° 318 en date du 8 juin 1950, dont la teneur suit:

[Voir Note I]

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence, en réponse à sa Note ci-dessus, que le Gouvernement des États-Unis d'Amérique est d'accord sur les propositions du Gouvernement du Canada et accepte que votre Note et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord en cette matière.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

James E. WEBB

Son Excellence Monsieur Hume Wrong
Ambassadeur du Canada

(1) Recueil des Traités 1946 n° 45.

(2) Recueil des Traités 1949 n° 12.